

**LE PRESENT DOCUMENT COMPORTE DOUZE PAGES
DONT CELLE DE SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS EN SEANCE**

L'an MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE, le SAMEDI 12 MARS, à 09 H 15, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en PREMIERE SEANCE ANNUELLE dans la Salle des Délibérations, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire Suppléant, Monsieur Camille SUDRE, conformément à l'Article L. 121-10 du Code des Communes.

La séance a été ouverte sous la Présidence du Maire Suppléant qui a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

ETAIENT PRESENTS

Camille SUDRE - Gilbert GERARD - Mickaël NATIVEL - René LAI-HONG-TING - Sudel FUMA - Ismaël MOULLAN - Alain ARMAND - Jean-Max NATIVEL - Daniel TOUSSAINT - André BOURGIN - Patrick VERGUIN - Rémy MASSAIN - Emmanuel HOAREAU - Elio LEBON - Jean IVOULA - Hervé MAGAMOOTOO - Michel TAMAYA - Jean HOAREAU - Russel HOAREAU - Edith NALEM - Gilbert ANNETTE - Dominique RIVIERE - André PADEAU - Mathilde JUNOT - Jean-Claude SAUTRON - Yasmina HATIA - Firmin LACPATIA - Erick EGOLFF - Brice PAUVREZE - Jean-Paul CLAIN - Luçay MAILLOT - Françoise MOLLARD - Philippe LAUDE - Saïd Omar MOGNE ABASSE - René Paul VICTORIA - Marc GERARD - Daniel BOX - Jean-Marie DUPUIS - Philippe BALOUKJY - Axel KICHENIN

ETAIENT REPRESENTES

Michel CHAN-LIAT par Gilbert ANNETTE / Gabriel ARMOUDOM par Michel TAMAYA / François CAILLE par Marc GERARD

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Le Maire Suppléant a rappelé l'Ordre du Jour de Séance :

- * N° 94/1-01 Election du Maire
- * N° 94/1-02 Election des Adjoints Réglementaires



- * N° 94/1-03 Election des Adjointes Spéciaux
- * N° 94/1-04 Election des Délégués de la Commune au sein d'organismes extérieurs
- * N° 94/1-05 Election des Commissions Municipales
- * N° 94/1-05 Délégations données par le Conseil Municipal au Maire,
en application de l'Article L. 122-10 du Code des Communes

Conformément aux dispositions de l'Article 52 de la même loi, il a été procédé à l'élection du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. Madame Yasmina HATIA a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur Jean-Marie DUPUIS, Conseiller Municipal, doyen d'âge des membres présents du Conseil Municipal, a alors présidé à la suite des débats pour l'élection du nouveau Maire.

Monsieur Jean-Marie DUPUIS, Président de Séance, a donné lecture des Articles L. 122-4 et L. 122-5 / alinéas 1 et 2 du Code des Communes avant d'inviter les membres du Conseil Municipal à procéder à l'élection du nouveau Maire.

Il a demandé au plus âgé et au plus jeune des membres présents du Conseil Municipal (à savoir : Madame Mathilde JUNOT et Monsieur Rémy MASSAIN de remplir les fonctions de scrutateurs.

Une seule candidature au siège de Maire a été enregistrée :

- * Michel TAMAYA.

Les membres de l'opposition ont déclaré ne pas prendre part à l'élection du Maire.

Les résultats du vote se sont établis comme suit :

* Nombre de votants	36,
* Nombre de bulletins blancs ou nuls	0,
* Nombre de suffrages exprimés	36,
* Nombre de suffrages obtenus	36.

Monsieur Michel TAMAYA a alors été proclamé MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS.

Il a présidé la suite des débats de cette séance du Conseil Municipal.



Monsieur Michel TAMAYA, Maire de la Commune de Saint-Denis, nouvellement élu, a présidé la suite des débats de cette séance pour procéder à l'élection des Adjointes Réglementaires.

Le nombre des Adjointes –ne devant pas excéder 30 % de l'effectif total du Conseil Municipal– a été fixé à 16 –SEIZE– (proposition adoptée par 36 voix).

Les deux Conseillers Municipaux chargés des fonctions de scrutateurs pour l'élection du Maire (à savoir : Madame Mathilde JUNOT et Monsieur Rémy MASSAIN ont été appelés à assurer ces mêmes fonctions pour l'élection des Adjointes.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* Alain ARMAND.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

– Nombre de votants	36,
– Nombre de bulletins blancs ou nuls	0,
– Nombre de suffrages	36.
– Nombre de suffrages obtenus	36.

Monsieur Alain ARMAND a alors été proclamé PREMIER ADJOINT.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* Mickaël NATIVEL.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

– Nombre de votants	36,
– Nombre de bulletins blancs ou nuls	1,
– Nombre de suffrages	35.
– Nombre de suffrages obtenus	35.

Monsieur Mickaël NATIVEL a alors été proclamé DEUXIEME ADJOINT.



Les membres du groupe de l'opposition ont quitté la Salle des Délibérations après déclaration de cette intention par Monsieur Marc GERARD. Seul, Monsieur Daniel BOX est resté en Salle des Délibérations.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* Camille SUDRE.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 2,
- Nombre de suffrages 34.

- Nombre de suffrages obtenus 34.

Monsieur Camille SUDRE a alors été proclamé TROISIEME ADJOINT.

Monsieur Daniel BOX a quitté la Salle des Délibérations.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* Gilbert GERARD.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 0,
- Nombre de suffrages 36.

- Nombre de suffrages obtenus 36.

Monsieur Gilbert GERARD a alors été proclamé QUATRIEME ADJOINT.



ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* Dominique RIVIERE.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 1,
- Nombre de suffrages 35.

- Nombre de suffrages obtenus 35.

Monsieur Dominique RIVIERE a alors été proclamé CINQUIEME ADJOINT.

ELECTION DU SIXIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* Françoise MOLLARD.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 2,
- Nombre de suffrages 34.

- Nombre de suffrages obtenus 34.

Madame Françoise MOLLARD a alors été proclamée SIXIEME ADJOINTE.

ELECTION DU SEPTIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* René LAI-HONG-TING.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :



- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 1,
- Nombre de suffrages 35.

- Nombre de suffrages obtenus 35.

Monsieur René LAI-HONG-TING a alors été proclamé SEPTIEME ADJOINT.

ELECTION DU HUITIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

- * Sudel FUMA.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 0,
- Nombre de suffrages 36.

- Nombre de suffrages obtenus 36.

Monsieur Sudel FUMA a alors été proclamé HUITIEME ADJOINT.

ELECTION DU NEUVIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

- * Daniel TOUSSAINT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 2,
- Nombre de suffrages 34.

- Nombre de suffrages obtenus 34.

Monsieur Daniel TOUSSAINT a alors été proclamé NEUVIEME ADJOINT.



ELECTION DU DIXIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* Patrick VERGUIN.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- | | |
|--------------------------------------|-----|
| - Nombre de votants | 36, |
| - Nombre de bulletins blancs ou nuls | 1, |
| - Nombre de suffrages | 35. |
|
 | |
| - Nombre de suffrages obtenus | 35. |

Monsieur Patrick VERGUIN a alors été proclamé DIXIEME ADJOINT.

ELECTION DU ONZIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* Jean-Max NATIVEL.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- | | |
|--------------------------------------|-----|
| - Nombre de votants | 36, |
| - Nombre de bulletins blancs ou nuls | 4, |
| - Nombre de suffrages | 32. |
|
 | |
| - Nombre de suffrages obtenus | 32. |

Monsieur Jean-Max NATIVEL a alors été proclamé ONZIEME ADJOINT.

ELECTION DU DOUZIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* Rémy MASSAIN.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :



- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 4,
- Nombre de suffrages 32.

- Nombre de suffrages obtenus 32.

Monsieur Rémy MASSAIN a alors été proclamé DOUZIEME ADJOINT.

ELECTION DU TREIZIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

- * Jean HOAREAU.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 2,
- Nombre de suffrages 34.

- Nombre de suffrages obtenus 34.

Monsieur Jean HOAREAU a alors été proclamé TREIZIEME ADJOINT.

ELECTION DU QUATORZE ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

- * Jean IVOULA.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 0,
- Nombre de suffrages 36.

- Nombre de suffrages obtenus 36.

Monsieur Jean IVOULA a alors été proclamé QUATORZE ADJOINT.



ELECTION DU QUINZIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* Edith NALEM.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 4,
- Nombre de suffrages 32.

- Nombre de suffrages obtenus 32.

Madame Edith NALEM a alors été proclamée QUINZIEME ADJOINTE.

ELECTION DU SEIZIEME ADJOINT

Une seule candidature a été enregistrée :

* André PADEAU.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants 36,
- Nombre de bulletins blancs ou nuls 6,
- Nombre de suffrages 30.

- Nombre de suffrages obtenus 30.

Monsieur André PADEAU a alors été proclamé SEIZIEME ADJOINT.



Michel TAMAYA, Maire de la Commune de Saint-Denis, nouvellement élu, a présidé la suite des débats de cette séance pour procéder à l'élection des Adjointes Spéciaux.

Les deux Conseillers Municipaux chargés des fonctions de scrutateurs pour l'élection du Maire et des Adjointes Réglementaires (à savoir : Mathilde JUNOT et Rémy MASSAIN ont été appelés à assurer ces mêmes fonctions pour l'élection des Adjointes Spéciaux.

Sur proposition du Maire et après adoption par le Conseil Municipal, le vote a lieu sur une liste groupée.

Après dépouillement des bulletins (36 votants), ont obtenu :

ADJOINT SPECIAL DE BELLEPIERRE

- Jean-Claude SAUTRON 35 voix.

ADJOINT SPECIAL DE BOIS-DE-NEFLES

- Emmanuel HOARAU 36 voix.

ADJOINT SPECIAL DE LA BRETAGNE

- André BOURGIN 34 voix.

ADJOINT SPECIAL DU BRULE

- Brice PAUVREZE 35 voix.

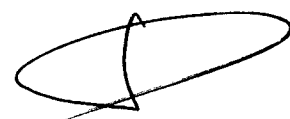
ADJOINT SPECIAL DU CHAUDRON

- Jean-Paul CLAIN 36 voix.

ADJOINT SPECIAL DE DOMENJOD

- Firmin LACPATIA 36 voix.

AJOINT SPECIAL DE LA MONTAGNE 8EME KM



- Yasmina HATIA 36 voix.

ADJOINT SPECIAL DE LA MONTAGNE 15EME KM

- Hervé MAGAMOOTOO 36 voix.

ADJOINT SPECIAL DE MONTGAILLARD

- Luçay MAILLOT 36 voix.

ADJOINT SPECIAL DE MOUFIA

- Erick EGOLFF 35 voix.

ADJOINT SPECIAL DE SAINTE-CLOTILDE

- Russel HOARAU 36 voix.

ADJOINT SPECIAL DE SAINT-FRANCOIS

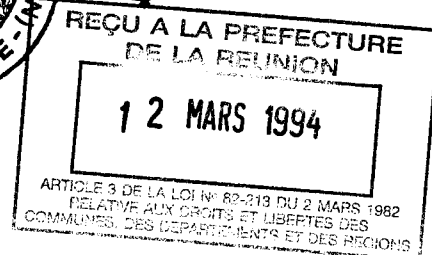
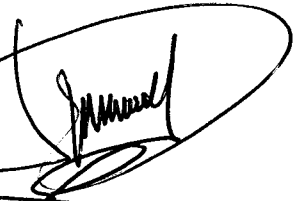
- Mathilde JUNOT 36 voix.

L'ensemble des Conseillers Municipaux élus ont été proclamés Adjointes Spéciaux.

LA SECRETAIRE DE SEANCE
Yasmina HATIA



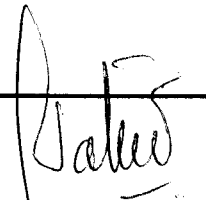
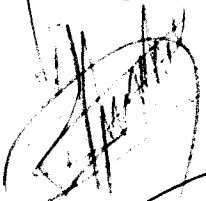
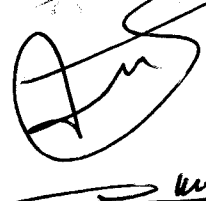
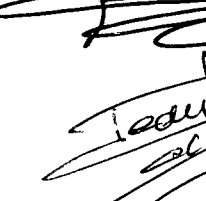


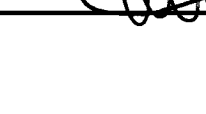
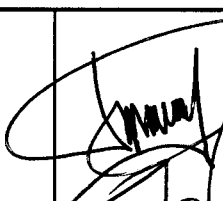






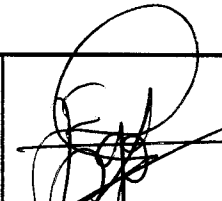
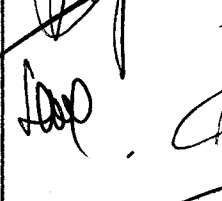



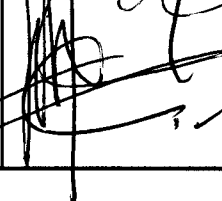
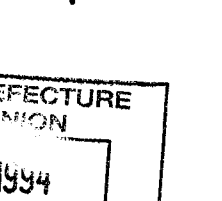
LE MAIRE
Michel TAMAYA



SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS EN SEANCE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 12 MARS 1994**

**ELECTION DU MAIRE
ELECTION DES ADJOINTS REGLEMENTAIRES
ELECTION DES ADJOINTS SPECIAUX**

      	      	      
--	--	--

**REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REUNION**
12 MARS 1994
ARTICLE 3 DE LA LOI N° 92-213 DU 2 MARS 1992
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES
COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS